






Informations de base	
2019/2079(DEC) DEC - Procédure de décharge Décharge 2018: Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) Subject 8.70.03.08 Décharge 2018	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		BRUDZIŃSKI Joachim Stanisław (ECR)	01/10/2019
			Rapporteur(e) fictif/fictive NOVAKOV Andrey (EPP) WOLTERS Lara (S&D) CSEH Katalin (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (GUE /NGL)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		CANFIN Pascal (Renew)	04/09/2019
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Budget		OETTINGER Günther	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
27/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316 	

18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2020	Vote en commission		
03/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0065/2020	
13/05/2020	Décision du Parlement	T9-0112/2020	Résumé
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
13/05/2020	Fin de la procédure au Parlement		
14/05/2020	Résultat du vote au parlement		
15/05/2020	Résultat du vote au parlement		
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2079(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/00841

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE639.915	13/12/2019	
Avis de la commission	ENVI	PE641.164	22/01/2020	
Amendements déposés en commission		PE644.978	31/01/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0065/2020	03/03/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0112/2020	13/05/2020	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire		05761/2020	06/02/2020	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2019)0316	27/06/2019	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2020/1955 JO L 417 11.12.2020, p. 0351

Décharge 2018: Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)

2019/2079(DEC) - 13/05/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2018 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 607 voix pour, 81 contre et 5 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers du Centre

Le budget final du Centre pour l'exercice 2018 était de 58.030.000 EUR, soit une légère diminution de 0,02% par rapport à 2017. 97,82 % du budget du Centre provient du budget de l'Union.

Gestion budgétaire et financière

Le Parlement a rappelé que le Centre a un budget qui est libellé en euros. Cependant, comme son siège est en dehors de la zone euro (en Suède), une grande partie de ses dépenses sont effectuées en couronnes suédoises (SEK). Le Centre est donc exposé aux fluctuations des taux de change, car non seulement il dispose de comptes bancaires en couronnes suédoises, mais il effectue également certaines transactions dans d'autres devises étrangères.

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2018 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire de 98,53 %, soit une diminution de 1,25 % par rapport à 2017. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 81,21 %, ce qui représente une légère baisse de 0,50 % par rapport à l'année précédente.

Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel, les marchés publics et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- le Centre a mis en œuvre 89 % des résultats clés indiqués dans son programme de travail (au-dessus de l'objectif de 85 %);
- en 2018, le Centre a entamé la réorganisation de ses systèmes de surveillance des maladies, l'externalisation des capacités informatiques et la refonte du système d'alerte précoce et de réaction, et a renforcé la collaboration avec ses partenaires extérieurs et les autres agences de l'Union;
- le Centre a répondu à 31 demandes scientifiques officielles de la Commission (dont 10 émanant de députés) et a publié un total de 214 rapports, dont 35 évaluations rapides des risques portant sur des menaces de maladies;
- le Centre joue un rôle important dans le développement d'outils de numérisation des soins de santé dans l'Union, en particulier dans le contexte de la lutte contre une pandémie;
- au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs était pourvu à 96,11 %, avec 173 agents temporaires nommés sur les 180 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 182 postes autorisés en 2017);

- le Centre a emménagé dans ses nouveaux locaux en avril 2018, qui offrent au personnel et aux parties prenantes en visite un espace de travail sûr, respectueux de l'environnement et rentable, et ont représenté une transition en douceur qui s'est déroulée selon le calendrier prévu.